

Locale

Les élections politiques et sociales, en venant chaque année, en pèlerinage, sur les tombes des héros...

Le nouveau Conditionnement. — L'Office de mardi publie le décret suivant qui autorise la Chambre de commerce de Roubaix à établir un bureau public de conditionnement des matières textiles.

Sur le rapport de M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Sur le rapport de M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Sur le rapport de M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Sur le rapport de M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Sur le rapport de M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Sur le rapport de M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Sur le rapport de M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Sur le rapport de M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Sur le rapport de M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Sur le rapport de M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Sur le rapport de M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Sur le rapport de M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Sur le rapport de M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Sur le rapport de M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Sur le rapport de M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Une cérémonie religieuse à la mémoire des soldats morts pour la Patrie. — C'est lundi prochain, 6 novembre, à onze heures et demie du matin, que la société de Secours aux blessés militaires; la société Nationale du Souvenir Français; Les officiers du Cercle militaire; l'Union des sociétés Patriotiques militaires, feront célébrer une messe en l'église Saint-Martin à la mémoire des soldats morts au service de la Patrie et des membres défunts de ces sociétés.

Les manifestations du jour de la Toussaint. — Aujourd'hui, jour de la Toussaint, les sociétés patriotiques et militaires de Roubaix se rendront au cimetière pour accomplir leur pieux pèlerinage sur la tombe des enfants de Roubaix morts pour la Patrie. Le cortège se formera rue Pavée, d'où il partira à onze heures précises.

Les funérailles d'un ancien instituteur. — Les funérailles de M. Edmond Dorcin, ancien instituteur de la rue d'Heu, décédé, samedi dernier, à l'âge de 37 ans, en son domicile, rue de Lannoy, 595, ont eu lieu, lundi, à neuf heures, en l'église du Très-Saint-Rédempteur. Un grand nombre de membres du personnel enseignant ont accompagné leur ancien confrère jusqu'à sa dernière demeure.

Le 97<sup>e</sup> anniversaire du Cercle du Dauphin. — Le Cercle du Dauphin, dit aussi Cercle du Dauphin, a célébré le 97<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. A cette occasion, sa commission administrative a organisé pour cette date une fête qui comprendra un concert, suivi d'une comédie et d'un bal. Le concert commencera à quatre heures et se terminera à huit heures.

Les membres du Cercle y sont invités avec leur famille habitant sous le même toit. La commission nous charge d'informer ceux d'entre eux qui, pour une cause quelconque, n'auraient pas reçu leur invitation, qu'ils peuvent se présenter au contrôle où leur qualité sera reconnue.

Suivant l'usage établi, un banquet par souscription offert à M. Henri Verlaes, président d'honneur, aura lieu le lendemain à sept heures et demie.

Les grèves dans les filatures. — Rien de nouveau dans la situation des grévistes des filatures Valéry Cau, Delaboue et veuve Mille et fils. A l'usine de MM. Alfred Motte frères, rue des Longues-Haies, les grévistes n'ayant pas repris le travail, mardi matin, la note suivante a été affichée:

Malgré l'acceptation du tarif présenté par nos ouvriers, nous ne pouvons nous empêcher de constater que les grévistes ne se disputent pour la répartition du salaire des métiers.

Notre impartialité nous fait un devoir de reproduire cette lettre. Toutefois nous devons dire que nos premiers renseignements nous ont été confirmés par un autre journal et que nous sommes présents mardi soir.

UN AFFREUX ACCIDENT, RUE DE LANNAY. — Un homme broyé par une voiture. — Un bien pénible accident, qui a causé la mort d'un homme, est survenu, rue de Lannoy, dans la nuit de mardi à mercredi. Voici dans quelles circonstances il s'est produit.

Le cadavre fut transporté dans l'estaminet Aux Armes de Lannoy, où M. le docteur Dubar, informé, arriva bientôt et ne put que constater que la mort était définitive. L'infortuné, qui fut bien vite étalé, arriva à boucher de la rue Pierre-Motte, M. Fernand Puche, âgé de 32 ans.

De quelle façon ce terrible accident s'est-il produit? C'est ce qu'on ne saurait dire encore bien au juste.

Quelques instants auparavant, le jour même, une voiture sortit d'un estaminet voisin en compagnie de deux amis, puis bientôt les avait abandonnés. Il a sans doute été renversé par une voiture dont les roues lui sont passées sur le corps. La victime a été transportée sur une civière à la morgue de l'Hôtel-Dieu. M. Puche était célibataire.

Pris la main dans le linceul. — Un apprenti teinturier qui promet, Edouard Lesaffre, âgé de 14 ans, demeurant rue des Vélocipèdes, cour Delanoy. Se trouvant, mardi matin, vers dix heures, dans l'estaminet de M. Desbasscher, rue de Sillatrop, 85, il profita d'un moment où il n'y avait personne dans le cabinet pour voler la main dans le linceul. M. Desbasscher, qui se trouvait dans le cabinet, fut surpris et surprit le gainin précocement, le main pleine de mousseline. Un agent de service dans le quartier l'a conduit au poste de police du 2<sup>e</sup> arrondissement.

Une jeune fille arrêtée pour vol. — Il y a quelques jours un ouvrier du peignage de M. Léon Allard, Grande-Rue, constatait, au beau milieu de son travail, que son gousset était vide, sa montre venait de lui être enlevée. Mais voici que lundi, il apprend que l'objet a été volé par une jeune fille de 15 ans, nommée Louise Lécuyer. Il s'y rend aussitôt et reconnaît sa montre qu'il rachète pour la même somme. La police informe ouvre une enquête et, dans la soirée, la personne coupable est découverte et arrêtée.

C'est un jeune ouvrier qui travaille dans le même établissement que le nommé Lécuyer, qui a été surpris. Le blanchisseur qui le voit, est le nommé Louis Lécuyer, âgé de 18 ans et demeurant 77, Grande-Rue. L'inculpé a été interrogé par M. Lagarde, commissaire de police, et écroué au dépôt central.

Un accident, rue du Courtois. — Plusieurs jeunes ouvriers de la Société anonyme de la rue du Courtois, jouteur, mardi matin, pendant le déjeuner, devant l'usine. Un d'eux, Arthur Dececk, âgé de 14 ans, qui habite rue de la Planche-Trouée, cour Florin, fit une chute, il fut relevé ayant une entorse au pied gauche. M. le docteur Lepers lui a donné des soins et l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Le bureau de conditionnement des matières textiles. — Le président de la République française, M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Le bureau de conditionnement des matières textiles. — Le président de la République française, M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Le bureau de conditionnement des matières textiles. — Le président de la République française, M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Le bureau de conditionnement des matières textiles. — Le président de la République française, M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Le bureau de conditionnement des matières textiles. — Le président de la République française, M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Le bureau de conditionnement des matières textiles. — Le président de la République française, M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Le bureau de conditionnement des matières textiles. — Le président de la République française, M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Le bureau de conditionnement des matières textiles. — Le président de la République française, M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Le bureau de conditionnement des matières textiles. — Le président de la République française, M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Le bureau de conditionnement des matières textiles. — Le président de la République française, M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Le bureau de conditionnement des matières textiles. — Le président de la République française, M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Le bureau de conditionnement des matières textiles. — Le président de la République française, M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Le bureau de conditionnement des matières textiles. — Le président de la République française, M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Le bureau de conditionnement des matières textiles. — Le président de la République française, M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Le bureau de conditionnement des matières textiles. — Le président de la République française, M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Le bureau de conditionnement des matières textiles. — Le président de la République française, M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Le bureau de conditionnement des matières textiles. — Le président de la République française, M. le ministre de l'Industrie, des postes et des télégraphes, le tirage des postes et des télégraphes, le tirage de Roubaix, notamment dans ses délibérations des 15 mars, 24 mai 1898 et 17 octobre 1899, en vue de l'autorisation à établir, dans cette ville, un bureau de conditionnement pour les matières textiles.

Colonne de Ste-Catherine, petits meubles de fantaisie, voir aux annonces l'avis de M. Boreau d'Argem, à Lille. Aluminium pur. (Voir aux annonces). 57160 Pilules Suisses. Exiger le timbre de l'Etat. Méfiez-vous des contrefaçons. 1 fr. 50. 88243d

WATTRELOS. Le drame au couteau de la Vieille-Place. — Comme nous l'avons annoncé, le drame qui s'est passé hier à Lille par les soins de la gendarmerie. Adolphe Henion, mouleur fort habile par la grande portée du sang qu'il a, se trouve dans un état fort satisfaisant, et son rétablissement complet sera l'affaire d'une bonne quinzaine de jours.

Cours d'adultes. — Ecole du Créteilier. — L'ouverture des cours d'adultes de l'Ecole du Créteilier se fera le vendredi 3 novembre. Ecole de garçons de la Ballerrie. — Un cours d'adultes sera ouvert à l'école à partir du 3 novembre. Il se fera les mardis, mercredis et vendredis de chaque semaine de huit heures à 9 heures 1/2 du soir.

TOURCOING. Les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçues à l'administration du journal, 78, rue Nationale, à Lille. Librairie Wateau, 29, rue Saint-Jacques. 5760

La Toussaint. — Un cimetière. — La toilette des tombes. — Durant toute la journée de lundi une animation inusitée a régné aux abords du cimetière et dans la nécropole tourcoingnoise. Le culte si touchant des morts reste toujours tel un grand honneur. Aussi chacun s'empressait de parer la tombe d'un cher défunt. C'était dans le cimetière une circulation ininterrompue et toutes les allées ont été bien vite couvertes de fleurs et de couronnes funéraires avaient installé leurs échoppes rue Fin-de-Gauche.

La Saint-Crépin. — Les cordonniers, patrons et ouvriers, ont fêté leur patron St-Crépin. La messe dite en leur intention en l'église St-Christophe, a été célébrée par M. le chanoine Vanbuckstal, doyen de la paroisse. Pendant la messe, MM. Eloi et Léon Complex ont joué plusieurs morceaux pour violons et piano. M. Jules Fierberghin a chanté avec beaucoup de sentiment un Jésus angélique. A la suite de la cérémonie religieuse les ouvriers et patrons se sont de nouveau retrouvés en de joyeuses réunions qui ont encore cimentés les bons rapports existant déjà entre eux.

Les grèves. — La situation reste en général stationnaire. Mais pour une grève qui prend fin, il y en a une autre qui se déclare. Cependant tout reste dans le plus grand calme et à part les promenades des grévistes, hommes et femmes, qui continuent à chanter la Carmagnole et l'Internationale, aucun incident sérieux ne peut être signalé.

Chez MM. Jouglet et Cie. — La grève est terminée. Les bûchers ont repris le travail mardi matin, ayant obtenu satisfaction, c'est-à-dire une augmentation de deux centimes à l'heure. Pour les filatures de MM. Lacroix-Lamourette et Herboux-Tibeauts, rien n'est changé. Aucun ouvrier ne travaille.

Une nouvelle grève. — Ce titre revient malheureusement presque chaque jour. Mardi matin, une grève s'est déclarée à la filature de MM. Vanlenbergh et Desurmont, rue Sainte-Barbe. Filateurs, rattachés et bûchers ont quitté l'atelier. Pendant les rattachés seuls réclament. Ils demandent qu'on leur gratifie d'un salaire de 25 francs par semaine. Il est à remarquer que la semaine actuelle est de 25 francs; que la moyenne de l'année dépasse 25 francs. On ne leur a pas donné satisfaction.

Mardi matin des délégués des différentes catégories d'ouvriers actuellement en grève ont été reçus à l'Hôtel-Ville par les membres de l'Administration municipale. Les ouvriers ont exposé simplement leurs griefs, les patrons n'assistant pas à la réunion.

Nous croyons savoir que l'autorisation de quêter en ville pour les grévistes a été refusée.

Rupture d'un tuyau des eaux de la Lys. — Mardi soir, vers sept heures trois quarts, un tuyau de la canalisation de la Lys, s'est rompu rue de Dunkerque. L'eau a jailli assez abondamment, sans toutefois occasionner de dégâts sérieux.

Les accidents du travail. — Un mécanicien Henri Trévois, demeurant rue des Champs, travaillant chez M. Jules Petit, fabricant de fusils, rue d'Hondschoote, 38, a reçu sur le pied gauche une pièce de fonte qui était tombée de son étau. M. le docteur Boreau, qui a constaté une contusion qui fera subir au blessé une incapacité de travail de dix jours.

Chez MM. Lorthois, Laurent et fils, rue du Petit-Village, un tisserand, Victor Maugeheir, âgé de dix-huit ans, demeurant rue des Girondins, a eu l'index gauche écrasé entre le jeu de verges et la table d'un métier. M. le docteur Vienne a prescrit un repos de quelques jours.

Une peigneuse, Marie Schooher, âgée de 19 ans, demeurant rue du Beau-Laurier, travaillant chez MM. Lacroix-Lamourette, rue de la Blanche-Porte, a eu les doigts de la main droite grièvement blessés par les pédales d'un métier. Un repos de quelques jours lui a été prescrit par M. le docteur Yanneville.

Chez MM. Herboux-Tibeauts, rue Faidherbe, une peuseuse, Albertine Soulier, âgée de 14 ans, demeurant à Wattrelos, a été blessée légèrement à la paupière supérieure gauche, en prenant de la laine. Des soins lui ont été donnés par M. le docteur Carotte qui a déclaré, qu'elle subirait une incapacité de travail de dix jours.

Infraction à un arrêté d'expulsion. — Mardi matin, à six heures, le garde-champêtre Scritte, passant au pont de Neuville, rencontre César Boutiaux, âgé de 20 ans, expulsé de France. Il le voit entrer dans un établissement au milieu de la nuit. Celui-ci parvient cependant à se débarrasser de son compagnon de mal, à conduire Boutiaux au poste de police. Dans l'après-midi il est conduit à Lille.

La sixième exposition internationale de voilures à Lille, à l'Hotel de la Ville, le 13 novembre, pour se continuer les 19 et 20. Cette exposition est organisée par la Société des Voilures du Nord. L'importance des primes qui sont distribuées aux lauréats fait prévoir un très grand succès.

L'affaire Jaquemont. — Jaquemont, ce soldat incriminé par plusieurs voix, notamment à Guise, a été amené, mardi, à Lille, par des gendarmes de Louvi; il a été aussitôt écroué à la prison militaire.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS. Les amis et connaissances de la famille LEBLANC-DEBRUYNE, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Dame Marie-Azélie Debruyne, membre du Conseil de l'Union Sociale et Patriotique, se réunissent à la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convois et Services Solennels, qui auront lieu le jeudi 3 novembre, à 9 h. 1/2, heures (2<sup>e</sup> nuit), en l'église de Saint-Jacques, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures 1/2, à la maison mortuaire, rue Descartes, 52.

Les amis et connaissances de la famille DELESPERRE-BENOIT, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur Auguste-Desiré-Joseph Delesperre, décédé à Roubaix, le 29 octobre 1899, dans sa 71<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convois et Services Solennels, qui auront lieu le jeudi 3 novembre, à 9 heures (2<sup>e</sup> nuit), en l'église de Saint-Eloi, Blanc-Sauvage. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Croix, 56, à 9 h. 1/2. L'Obit du Mois sera célébré le lundi 14 décembre, à 9 heures, en la même église.

POMES FUNEBRES DESCHAMPS-BENOIT. 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix, téléphone Magasin et fabrication de cercueils en tous genres. Décorations funéraires et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. 54576

Spécialité de chapelles et monuments funéraires. Edmond PACHY, Grande-Rue, 2943, à Roubaix. Téléphone. — La maison a des catalogues de prix pour la remise à neuf des monuments. Redonne des lettres à raison de 0,01 centimes la lettre. Travail garanti. 40902

CORRESPONDANCE. Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction. Un fait regrettable. — Une surveillance à Roubaix, le 20 octobre 1899.

Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix, Permettez-moi d'adresser mes remerciements à votre obligeance habituelle pour porter à la connaissance du public le fait suivant: Au cours de la période d'exercice que je viens d'accomplir, en ma qualité de résident, au 147<sup>e</sup> régiment d'infanterie, en garnison à Verdun, ma famille m'a adressé des colis postaux contenant soit du linge, soit des provisions, mais ces colis ne parvenaient pas à leur destination à cause de la plus grande partie de leur contenu.

Par qui et comment les colis sont arrivés, est-ce au départ, en cours de route ou à l'arrivée des colis? Je n'en sais rien. Il s'agit d'un fait isolé, je ne l'aurais certainement pas relevé, mais les colis sont nombreux réservés qui furent victimes de vols du même genre. Ces constructions répétées proviennent qu'il y a de la part des compagnies de chemins de fer un manque d'organisation et surtout de surveillance contre les vols qui ne saurait trop protester.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, mes civilités empressées. Un sous-officier résident.

PILULES DU D<sup>r</sup> SOMER. Depuis leur entrée en France, les Pilules du D<sup>r</sup> Somer sont devenues rapidement populaires grâce à leur merveilleuse efficacité, elles sont pour ainsi dire

INFALLIBLES. INFALLIBLES. INFALLIBLES. contre le manque d'appétit, la dyspepsie, la constipation, l'échauffement, les affections du foie et des reins, la bile, les glaires, etc.; elles agissent d'une façon rapide et sûre toutes les

MALADIES DE L'ESTOMAC. MALADIES DE L'ESTOMAC. MALADIES DE L'ESTOMAC. Dans toutes les bonnes pharmacies, 2 fr. l'étui contenant les Pilules et le mode d'emploi. Envoyer contre mandat ou timbres-poste à M. Hovavay, dépositaire, 108, rue de Lannoy, à Roubaix.

Refuser les imitations et substitutions. Concerts & Spectacles. Roubaix. — La représentation de l'œuvre de M. de Malade imaginaire... dans un but d'instruction et pour propager les œuvres de Molière. M. Talbot accordera, pour la matinée de dimanche prochain, une réduction de cinquante pour cent sur le prix des places, aux élèves de toutes les écoles de la ville. Pour avoir droit à cette réduction, les élèves n'auront qu'à présenter une carte certifiée par le chef de l'établissement où ils font leurs études, ou toute autre pièce établissant leur qualité.

Résultats de tombola. — Voici les numéros gagnants de la tombola organisée chez Mme veuve Coateau, rue de la Vierge au profit d'un tiers de cent enfants malades depuis plusieurs mois: 2164, 1257, 2067, 1711, 2113, 60, 211, 1602, 3248, 751, 652, 2313, 4107, 517, 4004, 885, 2475, 4406, 3202, 601, 2323, 853, 1440, 1741, 2303, 4107.

GRAND-THEATRE (HIPPODROME). Direction CH. BAUDET. Dimanche 5 novembre. Rideau à 8 h. 1/2. Grand Matinée classique. L'AVARE ET LE MALADE IMAGINAIRE. Deux chefs-d'œuvre de Molière avec le concours de M. Talbot sociétaire de la Comédie-Française.

Prix des places ordinaires. — La location est ouverte pour toutes les places chez M. Jubé-Hertog, rue de la Gare. BRASSERIE UNIVERSELLE DE ROUBAIX. Rue de la Gare. Mercredi 1<sup>er</sup> novembre 1899, à 6 heures du soir. A L'OCASION DE LA TOUSSAINT. SOIRÉE MONSTRE. LE TRIO DEMEUVILLE. Du Palais d'Éto de Bruxelles.

M<sup>lle</sup> Carmenne, chanteuse anglaise. M<sup>lle</sup> Aimée de Cabus, chanteuse. M<sup>lle</sup> Marcelle Charon-Guenevois, chanteuse de la Scala de Bruxelles. LES LILIA AND FLEX. centristes des Folies-Bergères à Paris. Entrée: 0,50 cent. donnant droit à une consommation de 0,20 centimes. Le 5 et 6 novembre 1899. Nouveaux Débuts 88280. MALADIES DES VOIES URINAIRES. Docteur FEUCHÈRE, médecin-spécialiste de la Faculté de Paris. 95, rue de Lorraine, Roubaix. Mardi, jeudi, samedi de 6 h. 1/2 à 9 heures soir. 84700